



AGRESSION

Les journées se suivent et se ressemblent dans nos établissements.

VENDIN LE VIEIL jeudi dernier, **UZERCHE** hier et **ORLEANS-SARAN** aujourd'hui.

Effectivement ce matin, alors que nous sommes en mouvement national suite à l'agression de Vendin-le-Vieil, un de nos chers clients a décidé de faire parler de lui.

Le détenu D. du Quartier Arrivant, schizophrène, se rend à l'Unité Sanitaire pour recevoir son traitement. Il demande à l'infirmière Christelle s'il peut aller aux toilettes avant sa consultation. Elle accepte mais ressent un comportement étrange chez ce dernier. Le détenu D. insiste pour que Christelle marche devant lui, ce qu'elle refuse.

A l'issue de la consultation, elle lui demande de sortir de la salle. Il insiste de nouveau pour qu'elle sorte devant lui, ce qu'elle refuse à nouveau. Dans le couloir de l'US, il insiste encore et encore mais elle prétexte qu'elle doit se rendre dans une autre salle derrière elle et qu'il peut se rendre vers la sortie de l'US. A ce moment là, elle tourne la tête et le détenu D lui assène un coup de pied au niveau du genou et un coup de poing au niveau de la nuque. Elle arrive néanmoins à déclencher son Alarme Portative Individuel. Entendant des cris, notre collègue Arnaud, présent sur zone, se dirige directement vers le détenu D. Le détenu lui assène un coup de pied dans le thorax. Les 2 surveillantes Mélina et Caroline, présentes à l'US, déclenchent également l'alarme de leur Motorola, arrivent sur place et maîtrisent le VOYOU.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES DU CPOS félicitent les agents pour leur professionnalisme.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES DU CPOS exigent que ce détenu soit transféré à l'issue de sa sanction disciplinaire.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES DU CPOS apportent tout leur soutien à CHRISTELLE et ARNAUD victimes de cette lâche agression.

Pour FO
Ludovic GRIGIS

Pour UFAP
Christelle GODICHEAU

Pour CGT
Jean-Martin NEITER